

PAS D'AUTRES CHOIX ?

SI, SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS !

Le psychodrame du remaniement ministériel a fait l'actualité de la fin du mois d'août, abondamment commentée par les médias. Mais au delà de ces péripéties qui démontrent néanmoins que les choix politiques « hollando-valsien » sont loin de faire l'unanimité jusque dans l'exécutif, qu'est ce qui est fondamentalement en jeu ?

Ni plus ni moins que de disposer d'un gouvernement aux ordres et adhérant aux thèses « austéritaires » les plus forcenées, menant tambour battant une politique qui va au devant des attentes du patronat et qui promet de nouveaux reculs sociaux pour le plus grand nombre.

Chacun le sait : les choix présidentiels mènent l'immense majorité de la population et tous les salariés dans le mur.

A la DGFIP, comme ne s'en est pas caché Bruno Parent quand il a reçu les syndicats en début d'été, cela signifie poursuite des suppressions d'emplois, réduction continue des crédits de fonctionnements, recul des missions, avec comme conséquence première l'aggravation des conditions de travail.

Et c'est sans compter avec les nouveaux mauvais coups promis à la fonction publique que met en perspective une batterie de rapports récents. De ce point de vue, on ne dira jamais assez combien le projet de réforme territoriale comporte de dangers pour la pérennité de la DGFIP et de ses missions.

En résumé, alors que l'insupportable est largement atteint dans nombre de services, la seule perspective salubre serait d'en rajouter des couches supplémentaires ?

Pas question de s'y résigner ! La CGT Finances Publiques considère plus que jamais que l'intervention des agents et plus largement du monde du travail est d'une absolue nécessité pour faire entendre la voix des exigences sociales et des revendications. Voilà où sont les vraies solutions alternatives aux difficultés rencontrées !

Contrairement à ce qu'assèment le gouvernement, le patronat et des médias à leur botte, faire ces autres choix est possible pour peu qu'on se libère de la tutelle patronale, et pour peu que la volonté de répondre aux attentes sociales prime.

En cette rentrée lourde de tous les dangers, la CGT Finances publiques, du local au national, travaillera sans relâche avec les agents pour que leur voix soit entendue, pour permettre leur rassemblement le plus large et pour organiser leur intervention collective sur les revendications.

Dans un tel contexte les élections professionnelles du 4 décembre prochain revêtiront aussi un enjeu tout particulier et leurs résultats seront regardés par le gouvernement avec la plus grande attention.

Face aux politiques régressives déclinées à la DGFIP, il sera donc vital de conforter et d'accroître la place du syndicalisme de propositions, de lutte et de négociation que représente la CGT aux Finances Publiques.



30 septembre journée d'action unitaire des retraités sur les questions de pouvoir d'achat, de santé et de perte d'autonomie.

COMMUNIQUE DE L'UNION FEDERALE DES RETRAITES CGT DES FINANCES

Après un premier semestre 2014 marqué par une forte activité revendicative des retraité(e)s et notamment l'extraordinaire manifestation du 03 juin qui a rassemblé plus de 20 000 manifestants à Paris, le gouvernement entend poursuivre sa politique d'austérité, particulièrement néfaste pour les retraité(e)s.

Dans ce contexte, l'Union Confédérale des Retraité-e-s CGT et huit autres organisations syndicales et associatives au plan national ont décidé de faire du mardi 30 septembre prochain une journée d'action unitaire sur les questions de pouvoir d'achat, de santé et de perte d'autonomie.

Cette journée devra rassembler autant, voire plus de manifestants que le 03 juin afin de se faire entendre en agissant auprès des décideurs (élus, pouvoirs publics, préfectures, sous-préfectures, chambres patronales).

L'Union Fédérale des Retraité-e-s des Finances CGT s'inscrit pleinement dans cette journée d'action. L'UFR CGT Finances entend participer à sa réussite en créant les conditions de la mobilisation des retraité-e-s du Ministère des Finances.



Elections Fonction publique 2014 Plus de 5 millions d'agents vont pour la première fois voter le même jour à des élections professionnelles pour élire leurs représentants dans les différentes instances et lieux de négociations les concernant. Ce scrutin découle des accords de Bercy signés en 2008 par six organisations syndicales, dont la CGT, la loi du 5 juillet 2010 a [modifie en profondeur les modalités du dialogue social dans la Fonction publique.](#)

Conséquence de ces nouvelles règles, le 4 décembre prochain, tous les agents titulaires et non titulaires de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Fonction publique hospitalière sont, comme les fonctionnaires de la Poste, de France Telecom et de la Caisse des dépôts et consignations, appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique.

Faire le choix du service public

Si la CGT appelle au changement, c'est d'abord parce qu'elle croit résolument à l'action publique. Notre histoire sociale, ou tout au moins ses épisodes les plus progressistes, s'est construite à partir de cette recherche permanente d'identification de l'intérêt général et des moyens de satisfaire les besoins sociaux.

Oui, le Service Public structure le développement économique et social ;

Oui, l'industrie comme la culture doivent faire l'objet d'une véritable ambition publique ;

Oui, les politiques publiques déterminent le mode de développement, et à travers lui la répartition des richesses.

Oui, l'Etat comme les collectivités locales peuvent agir, au niveau national et territorial : administrations, services publics, fonction publique, recherche publique sont les outils au service de cette « action publique ».

Le statut de la fonction publique permet de sécuriser le cadre d'intervention des agents publics : agir pour le compte de l'Etat, d'une collectivité, ou d'une entreprise publique nécessite une indépendance, une intégrité et une autonomie, et donc un statut !

Les services publics sont un socle majeur de la vie de la société. Forts de leur mission d'assurer l'égalité de traitement sur tous les territoires, ils sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale, et le bien-être des populations, quel que soit le territoire, sa densité industrielle. Au-delà de leurs rôles majeurs dans l'équilibre des territoires qui a aujourd'hui tendance à être mis à mal, les services publics ont un rôle considérable dans le développement industriel du pays.

Il est indispensable :

- ▶ de remettre les activités industrielles au cœur d'un nouveau modèle de développement, qui conduit à tisser les liens entre l'Industrie et les Services Publics.
- ▶ de renforcer le rôle des Services Publics dans l'exigence de la transformation de l'Industrie.

L'industrie a besoin de services publics. Elle en est utilisatrice et en a besoin pour produire (transports, énergie, communications notamment postale, etc.....)

Les services Publics ont besoin d'un tissu industriel efficace, les richesses créées permettent la construction et le financement des services publics (écoles, hôpitaux etc. ...)

L'industrie suscite des infrastructures et des services qui servent aussi les populations et les salariés dans les territoires.

Moderniser la conception du service public

La CGT porte des revendications pour les salariés et porte un projet de société où le citoyen redeviendrait plus important que l'économie. Ce projet s'appuie sur un concept que nous appelons "Développement Humain Durable" où les services publics, articulés avec une activité industrielle raisonnée, sont un socle majeur de la vie en société.

L'existence de services publics forts et ambitieux constitue une condition majeure pour que le travail humain puisse être reconsidéré et être le cœur d'un nouveau modèle de développement respectueux de l'environnement. C'est dans cette direction que nous voulons faire évoluer nos services publics (recherche, éducation, énergie, communication, santé, transport, gestion de l'eau, médicaments...)

La CGT continue de revendiquer que le service public soit assuré par des fonctionnaires sous statuts. C'est à cette condition qu'on peut garantir la neutralité de nos administrations et établissements ainsi que leur impartialité afin de continuer à assurer une égalité de traitement pour chaque citoyen et citoyenne de notre pays quel que soit son revenu et son lieu d'habitation.

